

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 966 prescrivant le retrait temporaire de permis de conduire.

n° 966

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
2 septembre 1960

Numéro JO  
n° 9 du 30/09/1960

Date du numéro  
30 septembre 1960

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Le permis de conduire n° 13 délivré à Djibouti, le 1er avril 1936, à M. Abdi Abaneh Kariehe, Somali Issack abor awal saad moussa houssein abokor fils de Abaneh Kariehe et de Alima Abdillahi, né vers 1917 à Djibouti, est suspendu pour une durée de un mois.

#### Art. 2

Le présent arrêté qui aura effet à compter de la date de sa notification à l'intéressé sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation : Le Secrétaire Général  
Y. de

**DARUVAR**